



Cours Bienheureux Charles d'Autriche

A renvoyer avant le 15 mai 2017

Cours Bienheureux Charles d'Autriche
91, rue du Maréchal Juin
49000 Angers

Tel. : 06 64 10 82 17
Courriel : cours-bca@orange.fr
Site : www.cours-bca.fr

Directrice : Mme. Redig

Feuille à conserver par les parents

Les dossiers sont à renvoyer à l'adresse ci-dessus

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- la fiche individuelle de renseignements (joindre une photo d'identité)
- la fiche « engagement des parents » signée

- la photocopie du livret de famille (page des parents + enfant concerné)
- un chèque de caution correspondant au premier mois de scolarité à l'ordre de l'ACEJ (Le chèque sera encaissé en juillet 2017, après confirmation de l'inscription. La suite de la scolarité sera payable à partir d'octobre 2017)
- un chèque de 30 € à l'ordre de l'ACEJ pour les frais d'inscription
- les photocopies des bulletins scolaires de l'année en cours
- les photocopies des pages vaccination du carnet de santé

Un entretien avec les parents et l'enfant sera organisé dans les plus brefs délais. La confirmation de l'inscription interviendra à l'issue.

A la rentrée, il vous sera demandé :

- un certificat de radiation (« exeat ») de l'établissement précédent
- le dernier bulletin scolaire de l'année en cours
- une attestation d'assurance « responsabilité civile et individuelle d'accident »

Feuille à conserver par les parents

Renseignements pratiques

▪ Régime du Cours

Le régime général de l'école est l'externat. Les élèves ont la possibilité de déjeuner sur place, en apportant leur panier-repas. Une organisation sera proposée à la rentrée.

Les vacances scolaires sont celles de l'Académie de Nantes.

Le Cours est fermé le Vendredi Saint et le Lundi de Pentecôte.

▪ Cours dispensés

- Mathématiques, français, histoire, géographie, science et vie de la terre, anglais, latin, physique (à partir de la cinquième), espagnol ou allemand (à partir de la quatrième)
- Instruction religieuse
- Histoire de l'art, dessin, chant et sport.

▪ Blouse

Les élèves portent une blouse bleu marine. Il est possible de s'adresser au Cours pour effectuer une commande.

La participation des parents à la vie du Cours

Le Cours ne peut se passer de la collaboration des parents qui, dans la mesure de leurs possibilités et de leur disponibilité, sont invités à participer à sa vie interne : ménage, bricolage, jardinage, surveillance du panier-repas, etc.

Règlement financier

▪ Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont de 30€. Ils ne sont pas remboursables.

▪ Caution d'inscription

La caution d'inscription correspond au premier mois de scolarité (septembre); elle est encaissée en juillet de l'année en cours, après confirmation de l'inscription, et reste acquise au Cours en cas de désistement de la famille.

▪ Coût de la scolarité 2017-2018

Le coût annuel de la scolarité est de 2350 €, soit 235 € par mois pendant 10 mois (de septembre à juin).

Réduction fratries : le coût annuel est de 2000 € (soit 200 € par mois durant 10 mois) pour tous les autres enfants d'une même fratrie à partir du deuxième enfant inscrit au Cours.

▪ Mode de règlement

Dans la mesure du possible, le paiement par virement est recommandé.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ACEJ. Les bourses doivent également être libellées à l'ordre de ACEJ.

▪ Location de certains manuels

Le Cours a fait l'acquisition de certains manuels que les parents n'ont pas besoin d'acheter. Ces livres sont loués aux enfants pour la durée de l'année scolaire, moyennant une contribution modique (de l'ordre de 5 euros par livre en 2017). Une liste de fournitures précisera les détails aux familles.

Dossier d'inscription 2017-2018

Document à nous retourner (1/2)

1. Fiche individuelle de renseignements

Nom (de l'élève) :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Photo
d'identité

Établissement fréquenté en 2016-2017 : à

S'agit-il d'un établissement public ? privé sous contrat ? privé hors contrat ?

L'élève est baptisé oui non ; il a fait sa 1^{ère} communion oui non

Adresse

.....

.....

Téléphone fixe

Portable du père ; Portable de la mère

e-mail

L'élève a frère(s) et sœur(s) ; il est le de la fratrie.

En cas d'accident grave survenant à votre enfant pendant les heures scolaires, à quel numéro de téléphone **autre que celui du domicile** peut-on vous appeler pour vous prévenir ?

Donnez les coordonnées d'un ami ou d'un parent à joindre le cas échéant

M/Mme tel :

Au cas où il serait impossible de vous joindre, autorisez-vous la personne responsable à prendre les mesures d'urgence qu'elle estimerait nécessaires oui non

Signature du représentant légal :

Nom et tel. du médecin traitant de la famille :

Problèmes médicaux à signaler (allergie, asthme, port de lunettes...) :

.....

En cas de prise nécessaire de médicaments, fournir une ordonnance à jour du médecin traitant.

Rappel : fournir la copie des pages « vaccinations » du carnet de santé.

2. Engagement des parents

Monsieur et Madame _____

et leur enfant _____

ont bien pris connaissance du projet pédagogique et du règlement intérieur du Cours Bienheureux Charles d'Autriche et y adhèrent.

Ils autorisent le directeur :

- a. à saisir informatiquement les renseignements pour les fichiers du Cours et l'Académie de Nantes ;
- b. à utiliser et à publier des photographies et des images de leur enfant prises dans le cadre des activités du Cours ;
- c. que leurs coordonnées soient communiquées aux autres familles du Cours

Conscients de l'importance d'une collaboration étroite entre la famille et le Cours, les parents s'engagent à faire respecter le règlement intérieur par leur enfant.

Ils veilleront en particulier à confirmer l'autorité du corps professoral devant l'élève.

Fait à _____, le _____

Signature de l'élève :

Signature des parents :